



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 22 octobre 2020
(OR. en)

12214/20

**Dossier interinstitutionnel:
2020/0036(COD)**

**CLIMA 277
ENV 653
ENER 389
CODEC 1052**

NOTE

| | |
|----------------|--|
| Origine: | Secrétariat général du Conseil |
| Destinataire: | Conseil |
| N° doc. préc.: | 12083/20 |
| N° doc. Cion: | 6547/20; 10868/20 |
| Objet: | Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant le règlement (UE) 2018/1999 (loi européenne sur le climat) - Orientation générale partielle = Proposition de compromis de la présidence |

Dans la perspective de l'examen de la proposition visée en objet lors de la session du Conseil "Environnement" du 23 octobre 2020, les délégations trouveront en annexe une proposition de compromis de la présidence, ainsi que l'avait annoncé la présidence.

La présidence propose d'ajouter l'alinéa suivant après le texte entre crochets à l'article 3, paragraphe 2:

"Dans le cadre de ce réexamen, la Commission évalue en particulier la disponibilité, en droit de l'Union, des instruments et des mesures incitatives adaptés en vue des investissements nécessaires."
